

## Indignez-vous !

**Un mot d'ordre dans l'air du temps, dont on pourrait être las, et pourtant...**

**128 résidus chimiques ingérés quotidiennement, dont une cinquantaine sont des cancérigènes probables ou avérés : ce sont les résultats de l'étude « Menus toxiques » que nous vous présentons dans ce numéro. Un savant cocktail de petites doses chroniques, dont personne ne peut prédire la toxicité sur le long terme. Un cocktail auquel nous sommes tous soumis quotidiennement, depuis quelques décennies.**

Les conséquences ne sont-elles pas déjà là, devant nous ? Qui n'a pas au moins un proche atteint par ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler des « maladies de civilisation » : cancers, troubles endocriniens (hypofertilité, dysfonctionnements thyroïdiens, diabète...), troubles de l'immunité (allergies, psoriasis...) ? Pour y voir plus clair, rien de mieux que de se plonger dans les arides statistiques de l'INVS, de l'INSERM ou du Plan Cancer. Pas de chichi, des données brutes. C'est ce que nous avons fait pour notre article « Environnement : quelle influence sur notre santé ? ». On y trouve ce qui finalement circule assez peu : des chiffres effarants.

**Le cancer est devenu la 1ère cause de mortalité en France** depuis 2004. Les enfants et jeunes adultes sont de plus en plus touchés. A côté de cette hécatombe, les enjeux « sécurité routière » ou « grippe » semblent dérisoires (environ 50 fois moins de morts annuels que les cancers). L'augmentation de la population et son vieillissement n'expliquent, à eux deux, qu'un peu moins de la moitié de cette augmentation d'incidence. Le reste ? Retenez votre souffle... « *L'hypothèse que les modifications de l'environnement en soient responsables en partie, doit faire l'objet d'un effort de recherche constant portant à la fois sur l'existence et la nature du lien causal et sur la mesure de l'exposition des populations à des cancérigènes avérés ou probables* » (Haut Conseil de Santé Publique - évaluation du plan cancer 2003 - 2007).

Si l'on regarde d'un peu plus près, on constate que **les cancers les plus fréquents sont ceux qui touchent l'appareil digestif**, devant la prostate, le sein et le poumon... Doit-on attendre que soit « prouvé le lien causal » et « mesurée l'exposition des populations » pour réagir ?... Comment, en lisant ces chiffres, ne pas vouloir agir immédiatement et vigoureusement sur la qualité de ce que nous mangeons et buvons ?

Aujourd'hui encore, la totalité des budgets consacrés au cancer le sont sur les volets traitements et dépistage : mais **quid de la prévention, d'une politique qui aurait pour objectif d'éviter que nous soyons en contact avec des polluants cancérigènes, notamment dans l'alimentation puisque cela est manifestement déjà un enjeu de santé publique majeur ?** On parle beaucoup d'alimentation « de qualité » actuellement. La première des qualités de l'alimentation n'est-elle pas de n'être pas toxique ?! En tant que producteurs bio, nous pouvons nous réjouir de produire des aliments sains. Mais il reste beaucoup à faire pour que toute la population ait accès à une nourriture exempte de produits chimiques. Cela nécessiterait des actes politiques courageux, et une vision qui s'inscrit dans le long terme. Denrées rares...

Sabine BONNOT, présidente du GABB 32  
Retrouvez l'intégralité de l'article et ses références sur [www.gabb32.org](http://www.gabb32.org)

## Environnement : quelle influence sur notre santé ?

**Le cancer est devenu la première cause mortalité en France suite à une progression constante du nombre de malades depuis 3 décennies. Il reste peu de doute sur le fait que le facteur environnement y est pour quelque chose...**

Aujourd'hui, un homme sur 2 et une femme sur 3 a ou aura un cancer en France. 360 000 personnes se sont vues annoncer un cancer cette année. Presque la moitié en décèdera dans les 5 ans... **Le cancer, c'est un (très gros...) avion qui se crashe chaque jour** : 400 personnes en meurent quotidiennement en France. Également inquiétant : les cancers des jeunes et des adultes de moins de 60 ans ont augmenté de 90% en 30 ans (1975-2005) – ils représentent aujourd'hui 30% des cas ! Actuellement, 8 millions de français sont en Affections de Longue Durée (ALD), dont le tiers pour cancers et diabète. A 40 ans, 1 personne sur 10 en France est déjà en ALD... Le coût émotionnel, social et économique de cette flambée des pathologies lourdes est considérable<sup>2</sup>.

1. Source : INVS – cancer 2005

2. Estimé à presque 30 milliards € annuellement... dont 0.1 milliard € pour la prévention (!) – source : INCA / analyse économique des coûts du cancer en France en 2004 (publication 2007)

>> suite en page 2

### SOMMAIRE

- **L'actu du bio.....p2**  
Environnement : quelle influence sur notre santé ?  
Chronique Apiculture  
Veille OGM
- **Réglementations.....p3**  
CAB 2011, Roténone, FCO...
- **Infos techniques.....p3-5**  
La Biodiversité pour atout  
TCS & Vie du Sol
- **Offres/demandes.....p6**
- **Au niveau local.....p7**  
AG du GABB 32  
Prochains événements, annonces
- **L'actu du GABB.....p8**  
AG du GABB  
Nos formations & actus

L'influence de l'environnement sur notre santé n'est plus à démontrer. Les études scientifiques parues entre 1992 et 2003, sur le lien cancers/pesticides, ont été compilées par l'association de médecins « Ontario Family Physicians »<sup>1</sup>. 88% des études retenues montraient un lien entre l'exposition à des pesticides et un risque accru de développer divers cancers.

Face à ces constats, les associations Générations Futures et Heal (*Health and Environment Alliance*) ont lancé en décembre la campagne Environnement et Cancer. Leur premier rapport, « Menus toxiques », nous éclaire sur les divers produits chimiques ingérés au cours de trois repas-types (composés selon les préconisations du Plan Santé national !) sur une journée. Les résultats ? Ce sont, quotidiennement, 128 résidus chimiques ingérés, dont une cinquantaine sont des cancérigènes probables ou avérés, et certains autres sont des perturbateurs endocriniens reconnus. Ces derniers jouent probablement un rôle dans les problèmes croissants d'hypofertilité<sup>2</sup>.

Face à ces conclusions inquiétantes, l'une des solutions proposée est, bien sûr, de privilégier une alimentation biologique. L'étude s'appuie même sur un rapport de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) qui reconnaît que le « *Le mode de production biologique en proscrivant le recours aux produits phytosanitaires de synthèse, élimine les risques associés à ces produits pour la santé humaine* »<sup>3</sup>. D'autres préconisations et des résultats détaillés sont disponibles sur le site [www.menustoxiques.fr](http://www.menustoxiques.fr).

1. Étude parue dans *Environmental Health Perspectives*, 15 janvier 2008.

2. Évaluation nutritionnelle et sanitaire des aliments issus de l'agriculture biologique, AFSSA, Juillet 2003

3. Un couple français sur 7 en âge de procréer et souhaitant des enfants doit consulter en centre spécialisé pour des problèmes d'infertilité (*source : CHU Toulouse*)...

## Chronique

Pour ce second volet, Philippe Kindts, apiculteur bio Gersoïis, nous initie aux fonctions de l'abeille.

L'abeille domestique fait partie des insectes pollinisateurs. En raison de leurs grands effectifs, de leur longue saison de vol et de la diversité des fleurs qu'elles visitent, les abeilles sont les pollinisateurs les plus efficaces. La découverte de cette fonction pollinisatrice est récente, jusqu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, on ignorait ce mutualisme entre fleurs et insectes.

C'est Konrad Sprengel qui en élucida le mystère en 1793. Après lui, Darwin publia d'autres observations. En récoltant nectar et pollen, les abeilles pollinisent les fleurs, cette collaboration entre animal et végétal est précieuse, permettant l'abondance des fruits et légumes et assure ainsi la biodiversité florale. Cette fonction requiert des efforts impressionnants : pour 500 g de nectar brut, il faut que 900 abeilles butinent pendant 24h. Pour 450g de miel pur, quelques 17 000 abeilles doivent visiter 10 millions de fleurs (~ 7000h de travail).



La découverte du secret de la nature sur le mécanisme de la fécondation des fleurs  
C. Konrad Sprengel 1793

Ces chiffres paraissent astronomiques mais le sont encore plus lorsqu'on considère tout l'impact des 20 000 espèces pollinisatrices dans le monde donc plus ou moins 1000 en Europe participent à la survie et l'évolution de 80% des espèces de plantes à fleurs.

La pollinisation consiste dans le transport de pollen collecté sur l'anthere des fleurs jusqu'au stigmate au sommet du pistil ; elle a lieu grâce au vent ou aux insectes. La fécondation sur les arbres fruitiers a lieu quelques 4 à 12 jours après la pollinisation. Contrairement à la production asexuée ou végétative, la diversité génétique, essentielle pour la capacité d'adaptation à l'environnement, est conservée. De nos jours 90% des espèces de plantes à fleurs utilisent la pollinisation par les insectes. Aujourd'hui, quelques 200 espèces de fleurs melittophiles (*pollinisées par les abeilles*) dans le monde doivent à l'abeille leur pollinisation.

## Veille

« Les OGM, un risque que les assurances ne veulent pas prendre » par le collectif anti-OGM

Les paysans souscrivant leur assurance à Groupama sont invités à signer un avenant à leur contrat qui spécifie que les dommages dus à l'utilisation d'OGM ou à leur dissémination sont exclus du champ de l'assurance.

Cette position de Groupama, annoncée dès l'examen de la loi sur les OGM en 2008, résulte du fait que les assurances, refusent par principe, de prendre en charge un risque non chiffrable. L'assurance reconnaît donc implicitement par ce biais qu'il existe bel et bien un risque lié aux OGM et appuie la position de ceux qui affirment que la cohabitation OGM/non-OGM est impossible.

Pourtant, si cette position a permis de faire avancer le débat au niveau politique, les agriculteurs concernés sont inquiets. Que se passera-t-il en cas de contamination?(...) Le fonds de garantie, alimenté par les producteurs de cultures OGM, prévu dans la loi n'existe toujours pas. Les agriculteurs, comme l'ensemble de la société, se retrouvent donc sans protection d'aucune sorte face au risque OGM !

Par ailleurs, le collectif regrette que ce courrier de Groupama n'ait été accompagné d'aucune explication pour les agriculteurs, ni d'aucune communication (...). Groupama se défait d'un risque, sans pour autant prendre clairement position sur la question des OGM. La Commission Européenne, les gouvernements et maintenant Groupama, personne ne semble vouloir prendre de responsabilités vis à vis du risque OGM !

## Pensez à vous notifier !

La notification auprès de l'Agence Bio ([www.agencebio.org](http://www.agencebio.org)) est obligatoire pour percevoir certaines aides de l'État ou la Région. Elle doit donc être effectuée chaque année **avant le 15 mai 2011**.



**CHANGEMENT** : à compter de cette année, les organismes certificateurs ne valident l'engagement d'un opérateur et donc le début du processus de conversion que si la notification auprès de l'Agence Bio a été effectuée. Il s'agit donc pour les producteurs en voie de conversion de se notifier auprès de l'agence bio **avant** de s'engager auprès de l'organisme certificateur.

## Un point sur la FCO ? Vaccination volontaire depuis le 2 novembre !

**L'obligation vaccinale pour la FCO (Fièvre Catarrhale Ovine) est officiellement terminée depuis novembre.**

Les grands points à retenir pour les éleveurs :

- ✓ la vaccination contre les sérotypes 1 et 8 de la FCO devient donc facultative ;
- ✓ elle n'est plus financée de quelque manière que ce soit par l'État ;
- ✓ il n'y aura pas de fixation publique des tarifs de vaccination ;
- ✓ pour les animaux destinés à rester sur le territoire, l'éleveur peut réaliser la vaccination lui-même, un guide de la vaccination sera rendu disponible prochainement ;
- ✓ pour les animaux destinés à quitter le territoire national, la vaccination reste obligatoire et doit impérativement être réalisée par le vétérinaire.

## CREDIT D'IMPOTS À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE : NOUVEAU DISPOSITIF

**Attention, lors de votre déclaration d'impôt 2011, ce sera l'ancien dispositif qui s'appliquera (2 400€ + 400€ par ha, jusqu'à 4 000€ au total).**

Le nouveau dispositif, simplifié (car uniquement forfaitaire), cumulable avec les aides bio et euro-compatible, dont vous trouverez les détails ci-dessous, ne sera applicable que pour la déclaration en 2012, sur les revenus 2011 et déclaration 2013 sur les revenus 2012.

### Présentation du nouveau dispositif

- Demandeurs concernés : **Toutes les entreprises agricoles qui exploitent des parcelles agricoles certifiées** (AB ou conversion) qui réalisent au moins 40 % de leurs recettes grâce à la vente de produits biologiques. Pour les personnes morales (EARL, SA,...) : 1 seule part de crédit d'impôt, au prorata des parts détenues par chaque producteur. Seule la transparence GAEC (à 3 parts) s'applique.
- **Montant : 2 000€** de base forfaitaire par exploitation par an.
- **Cumul autorisé** : Avec les aides du 1er pilier non bio. Avec les MAE non bio.
- **Cumul autorisé si le montant de ces aides n'excède pas 4 000€** : avec les aides premier pilier bio (SAB = Soutien à l'AB et CAB = Conversion à l'AB) et avec la MAE CAB. Le crédit d'impôt aura un montant compris entre 0 et 2 000€, le total "aides + crédit d'impôt" ne pouvant excéder 4 000€. Vous pourrez vous procurer les formulaires nécessaires auprès du GABB 32 (au mois de mai).

### DÉMARCHES

Cocher la case « crédit d'impôt Bio » dans l'imprimé de déclaration d'impôt supplémentaire et remplir l'imprimé crédit d'impôt Bio (téléchargeable sur le site du Ministère des finances ou à demander à votre centre des impôts/ [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) : rubrique « rechercher un formulaire » ; n° du formulaire 2079 - BIO-SD en veillant bien télécharger le formulaire correspondant à votre année de déclaration)  
**Calendrier** : En même temps que les déclarations d'impôts printemps 2012 et 2013.

## /!\ Roténone : fin de la dérogation

Lors de la dernière révision de la réglementation générale européenne, la roténone a été retirée de la liste des matières actives autorisées en raison de ses effets cancérigènes et tératogènes pour l'applicateur. La France avait un délai pour l'usage de la roténone pour arboriculture, viticulture et pomme de terre. A compter du **31 avril 2011**, son utilisation sera dorénavant totalement interdite.



*Bien que naturelle, la roténone est toxique et nocive pour l'environnement*

« **75% de la biodiversité européenne se retrouve dans les milieux agricoles, dont la majorité des espèces menacées.** » C'est sur ces mots que **Véronique Sarthou**, ingénieur en agro-environnement, a commencé **la formation du 21 décembre dernier, devant 12 agriculteurs** en bio et conventionnel. Une biodiversité que les agriculteurs ont tout intérêt à préserver...

## Les multiples raisons de favoriser la biodiversité

L'un des principaux volets d'action de la biodiversité est la **régulation des maladies et ravageurs**. Par exemple, si les auxiliaires prédateurs n'étaient pas là pour endiguer sa vaillante progéniture, 1 seule femelle puceron engendrerait plus de 250 tonnes de pucerons en une saison de culture, soit 12 générations (5 mois). Une seule larve de coccinelle peut ainsi vous débarrasser gracieusement de 600 pucerons au cours de son développement. De même, la mésange et les larves de syrphe sont de remarquables insecticides. Tout comme le chrysope, qui est capable de faire subir un sort peu enviable à 10.000 acariens. Les carabes partiront cueillir les œufs de limaces et de taupins à la nuit tombée, pour peu que le sol ne soit pas trop perturbé et que leur abri ne soit pas trop éloigné. Cependant, ne leur demandez pas d'aller prospecter à plus de 100m de leur haie. En résumé, mille bestioles sont prêtes à vous rendre gratuitement, des services que l'agrochimie aimerait tant vous vendre !...

*Ce type de services non marchands est d'ailleurs chiffré à environ 100 milliards de dollars par an...*



Mais il faut également considérer les **pollinisateurs**, dont le rôle n'est plus à démontrer – 84% des espèces cultivées en Europe pour l'alimentation humaine dépendent directement des insectes pollinisateurs... Il s'agit des hyménoptères (abeilles, bourdons...) mais aussi des diptères (syrphes...) : plus ils sont diversifiés, meilleurs sont les rendements ! *Un « service rendu » qui représente environ 200 milliards de dollars par an, soit 10% de la valeur de la production alimentaire mondiale !*

Et enfin, les **décomposeurs**, comprenant notamment les vers de terre, des insectes ou encore des champignons, qui recyclent la matière organique et rendent accessibles les éléments minéraux dont les plantes ont besoin.

## La nourriture conditionne la présence d'êtres vivants

Pour être présents, les auxiliaires ont besoin, comme tout un chacun, du gîte et du couvert, dans des zones proches des cultures si l'on souhaite profiter de leurs services. De même, il ne s'agit pas d'éradiquer les ravageurs de cultures, mais de les limiter en-dessous du seuil de nuisibilité !

Ce raisonnement doit être étendu aux pollinisateurs : pour survivre toute une année et être présents aux périodes de floraison des cultures, ils doivent avoir de quoi se nourrir dans la durée.

Il en est de même pour les décomposeurs : les vers de terre ne se développent sur une parcelle que lorsqu'il y a un couvert végétal en place.

## Concrètement ?

Les **éléments paysagers** sont très importants (haies diversifiées, bosquets, arbres isolés, fossés végétalisés, bandes enherbées fauchées tardivement, bandes fleuries de plantes variées et locales) : **seuls 10% des auxiliaires peuvent se développer sans ces milieux semi-naturels, contre 50% des ravageurs !** Les éléments paysagers permettent aux auxiliaires d'être présents plus tôt aux abords des parcelles et en quantité plus importante.

Les **essences doivent être diversifiées** pour assurer un régime alimentaire varié tout au long de l'année (pollen, nectar, mais aussi abri...).

La **gestion de ces éléments** paysagers doit également être raisonnée. Les habitats ne doivent pas être tous perturbés au même moment. La lisière d'un bois ou une haie ne sera donc pas entièrement taillée en une seule fois, et en tous cas pas au printemps, période de nidification. L'idéal étant de relier ces différents habitats, pour permettre le déplacement de la faune auxiliaire le long de ces « corridors biologiques ».

**Au sein de la parcelle**, il pourra s'agir également, quand cela est envisageable, **d'associer les espèces végétales cultivées**. En effet, le ravageur trouve moins facilement sa ressource alimentaire (associations fraisières/poireau, graminées/légumineuses). Il y aurait également, dans certaines situations d'associations, des échanges d'exsudats racinaires bénéfiques aux partenaires de l'association. Un vaste champ à investiguer, que les maraîchers ont déjà bien défriché.

Tout ceci ne constitue pas une liste exhaustive, mais un ensemble de pistes ouvertes à l'exploration : à chacun de moduler en fonction des caractéristiques de son parcellaire, de ses cultures et de sa sensibilité. Une chose est sûre, au vu des résultats et des retours d'expérience partagés lors de cette journée de formation : de multiples modalités peuvent être mises en place pour atteindre une forme d'équilibre des forces en présence, dont l'homme et sa culture ne sont qu'une composante, interdépendante de son milieu.

*Crédit photo : Agence Bio & Union Européenne*



Fin 2010, le GABB 32 a organisé la formation « Comprendre, gérer et améliorer le sol ». La première partie a été menée par Joséphine Peigné, agronome à l'ISARA de Lyon, qui nous a parlé des dégâts liés à l'action humaine sur le sol : tassement, érosion... La seconde intervenante, Céline Pélosi, écologue de l'UMR (Unité Mixte de Recherche) Dynafor (Toulouse), nous a présenté les études qu'elle mène sur les incidences du travail du sol sur la faune souterraine. Ci-après, la synthèse de leurs interventions et les recommandations pour maintenir un sol vivant et donc fertile.

Le sol nous a été présenté comme un milieu dans lequel se développent les racines des végétaux, mais aussi un très grand nombre d'organismes vivants : des microorganismes (bactéries, champignons) ainsi que des vers de terre, insectes, arthropodes et divers mammifères. Nous savons tous que cette construction a une certaine fragilité. Même si les processus naturels peuvent « réparer » (en partie) les dégâts de l'action de l'homme, il est nécessaire de connaître son sol afin d'en limiter sa dégradation.

## LE TASSEMENT

Il aura pour conséquence de diminuer la porosité ce qui sera un obstacle à la circulation des fluides, des racines... Cet incident influe donc sur la vie du sol et **engendre le plus souvent une baisse de rendement**.

Pour limiter le tassement, on se doit d'adapter son matériel et ses techniques de travail :

- x L'augmentation de la vitesse de passage permet de diminuer le temps de pression
- x L'augmentation de la surface de contact répartit le poids du matériel et évite un tassement localisé bien plus important.
- x Si le passage du décompacteur est nécessaire, il faudra être prudent et l'effectuer dans de bonnes conditions (ni trop sec, ni trop humide).
- x Evidemment, il sera préférable de limiter le nombre de passages
- x L'implantation d'engrais vert favorise la structuration du sol.

## L'ÉROSION

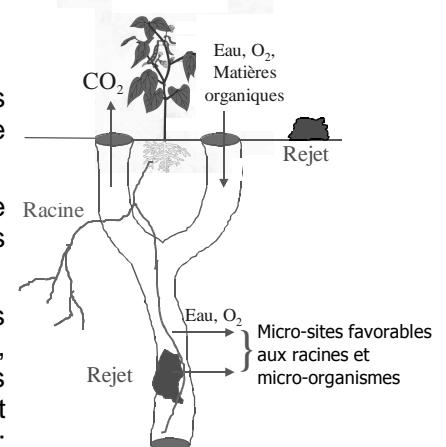
Par ailleurs, l'érosion est un autre dégât induit par le travail du sol. Souvent due à un labour profond, cette dégradation entraîne avec elle de nombreux éléments nécessaires à une bonne vie du sol. **Un travail de surface et des implantations de couverts végétaux** pour éviter de laisser le sol nu auront pour avantage (entre autres) d'augmenter la matière organique en surface du sol. Par conséquent, cela permet d'améliorer sa structure et donc de limiter son érosion.

## LA DESTRUCTION DE LA FAUNE

Même si nous les voyons pas, les organismes du sol sont abondants et diversifiés : microflore (champignons, bactéries, algues...), microfaune (nématodes et unicellulaires...) et enfin, la méso et macrofaune (lombrics, arachnides, mollusques...). A eux tous, ils peuvent représenter jusqu'à 260 millions d'individus au m<sup>2</sup> dans une prairie permanente (dont 50 à 400 lombriciens) ! Du fait, de leur diversité, ils ont différentes fonctions complémentaires (mécanique, chimique et biologique). Il est donc nécessaire de les conserver et de favoriser leur développement. Pour cela, il conviendra de limiter (voire supprimer) certaines pratiques comme le labour... et d'en privilégier d'autres : apports de Matière Organique (MO) au travers du compost mais aussi des couverts végétaux...

Il existe trois catégories de vers de terre :

- Les épigés, sont des vers de petite taille, qui vivent à la surface du sol, dans la litière. Ils se nourrissent de MO peu décomposée qu'ils se contentent de fractionner (ils ne creusent peu ou pas de galeries).
- Les endogés, vers moyens, vivent dans le sol (sous la litière). Leur régime alimentaire est composé de MO plus ou moins décomposée dans le sol. Leurs galeries sont temporaires, horizontales et très ramifiées.
- **Les anéciques, les plus gros, sont très intéressants en agriculture.** Ils mélangent la MO et la matière minérale. Ils creusent des galeries profondes, permanentes et verticales qui s'ouvrent en surface où on retrouve leurs déjections. Ces galeries permettent une meilleure infiltration de l'eau et pénétration des racines. **Ce sont eux les plus touchés par le labour** : destruction de leur habitat, exposition à la prédation... En plus d'en augmenter le nombre, la réduction du travail du sol permet d'augmenter la biomasse du sol.



*Schéma des fonctions agroécologiques des vers anéciques*

Nous retiendrons donc qu'un travail du sol modéré est nécessaire à une bonne vie du sol. Privilégions pour cela, dans la limite du possible, les travaux superficiels aux labours et l'implantation de couverts végétaux aux sols nus. Une bonne vie du sol peut être une façon de sécuriser son exploitation en évitant l'apport d'intrants extérieurs.

## OFFRES

PRODUIT	AB	QUANTITE	CONDITIONNEMENT	NOM PRENOM	COMMUNE	TELEPHONE
	C1					
	C2					
Sorgho grain	AB	15T		DELMAS Martine	TACHOIRES (32)	05 62 66 22 76
Foin	AB C1	petites bottes 25kg	Prairies naturelles AB, Luzerne C1, paille C1	TATIEU BILHERE Sylvie	BEAUMARCHES (32)	05 62 69 10 13
Paille	AB	2 000	Botte pas très dense en bon état. Stockage à l'abri.	Contacter le GABB32 : 05 62 61 77 55		
Luzerne sur pied	AB	10 ha	proche de Marsan.	GOLFIER Jean-paul	MARSAN (32)	05 62 67 39 85
Prairies temporaires sur pied	AB	10 ha	Au dessus du Leclerc à AUCH	TABACCO Patrick	L'ISLE JOURDAIN (32)	06 70 06 94 57
Graines de consommation	AB		Luzerne. Récolte 2010. Triée.	BONNOT Sabine	TOURRENQUETS (32)	05 62 58 25 17
Luzerne	C1		Petites bottes et ballots de round-baller. Possibilité de livraison.	ABRAHAMOVSKI Marc	POMPIAC (32)	06 37 12 12 28
Paille	C1					
Foin	C1					
Orge	AB	3T	Variété Olga			
Matériel			Remorque autochargeuse NH 1006 : 1 100€ Round Baller 120x120 Welger RP12 : 3 000€ Tracteur MF165, moteur Perkins, pneus AV neufs + embrayage, pneu AR ok, carte grise : 4 000€ Endaineur mono-rotor, roue tandem 3m80 : 1 000€ Presse moyenne densité John Deere 336 bon état.			
Conditionneuse Lait cru		1	Semi automatique. 1 350€	DELMAS Martine	TACHOIRES (32)	05 62 66 22 76
Génisses	AB	8	Génisses de 1 à 2 ans. Race Blonde d'aquitaine	BINDE Julien	CASTELNAVET (32)	09 61 64 43 98
Vaches et génisses	AB		Race Limousine. 8 vaches, 2 génisses de 18 mois et 1 de 28 mois	VERDIER Laurent	CIER DE RMIERE (31)	06 84 37 36 91
Taureau	NC		Gascon 'Cantona' de 1996, fils de 'Platini'. Visible au BAYLE à BAX	LEYRISSÉ Elizabeth	BAX (31)	05 61 90 48 47
Matériel			Cause cession d'activité : Tondeuse ovin Heninger, Cellule grain 2,7x2,7m, Elévateur bottes rectangles, Tracteur MF148 (avec disquette, culti, charrue, herse, benette et girobroyeur) Ecaleuse amande, Vis à grain, Parapluie forain	OUAGUED Mébarka	SAINT-JULIA (31)	06 30 36 49 75
Kassine			Petite charrue. Peut être louée.	MATHIAS Jean-Christophe	Contacter le GABB32 : 05 62 61 77 55	
Paille	AB	2 000	Botte moyenne densité 12kg 0,8x0,35x0,45. Livraison si possible. Contact à partir de 20h30.	DOUMENG B.	BEAUMONT SUR LEZE (31)	09 60 06 77 87 06 07 32 45 12
Agnelles	AB	12	Tarasconnaises inscrites UPRA. 120€ Livraison possible.	POURRAT Vincent	ST MICHEL	05 61 04 69 22 06 07 38 11 85
Poulinière			Race bretonne ; KITA 18 ; 13 ans pleine termefin Mars. Dressée à la traction agricole. 2 000€	LOMBARD Michel	82	05 63 39 70 46
Vaches	AB	1 de 11 ans 1 de 7 ans 1 de 5 ans	Brune des Alpes. Elevage BIO depuis 1982, Nature & Progrès. Sans ensilage. Non écorné.	CALVET François	LACAVE (09)	06 73 62 02 76 05 61 96 64 32
Petite velle	AB	1 jumelle	Jumelle de race gasconne.	DONJAT Daniel	SEGURA (09)	05 61 67 71 45
Velle		1	Brune des Alpes. Âge : 1 semaine.	BENDICK Wolfgang	AUGIREIN (09)	05 61 96 12 43
Taureau	AB	1	Gascon. 5 ans. Habitué à l'attache et à l'estive. Docile. Cheptel idemne de IBR.	BERG Erwin	MOULIS (09)	05 61 04 69 34
Ânes	AB			LAURENT Pascal	ARTIGAT (09)	05 61 68 58 87
Troupeau ovins		25 brebis et 2 béliers	Animaux bouclés, suivis par Mr DURRANT à GABARRET.	LABOURSE Bruno	LA BASTIDE D'ARMAGNAC (40)	06 14 69 42 00

## DEMANDES

PRODUIT	AB C1 C2	QUANTITE		NOM PRENOM	COMMUNE	TELEPHONE
Maïs	AB			MOULIS Isabelle	NOILHAN (32)	05 62 62 43 96
Céréales	AB	500 kg / 1 T	Triticale, orge, blé.	MICHALAK Corinne	LOUSSOUS DEBAT (32)	05 62 69 89 33
Graines à germer	AB		Bio ou non traitées : radis 18 jours, betteraves potagères, poireaux.	DO QUI Trong	LABEGE (31)	05 61 39 17 73
Tracteur			Occasion 4 Roues motrices, 60 à 80 chevaux.	KEROLLE Fabrice	31	05 61 90 51 83
Dériveuse de films plastiques			Occasion.	BONIS Gilles	82	06 25 25 14 78 05 63 93 94 63
Génisse ou vache prête à vêler	AB		Race laitière.	BENDICK Wolfgang	AUGIREIN (09)	05 61 96 12 43
Foin de luzerne	AB C2		Pour chèvres. Exploitation dans le Pays Basque.	BESSOUAT Laurence	BERGOUÉY VIELLENAVE (64)	06 89 58 97 20

Les premiers producteurs inscrits ont depuis décembre l'autorisation d'utiliser la marque. Il y aura donc bientôt différents produits estampillés Bio Cohérence. Parmi ces producteurs, quelques Gersois ont franchi le pas...

La motivation principale d'Alain (polyculture-élevage) est l'autonomie des producteurs. « J'ai eu envie de valoriser mes pratiques, plus exigeantes mais le plus important pour moi, c'est surtout l'autonomie. Avec la spéculation sur les intrants organiques, les bios sont en train de retomber dans la même dépendance qu'en conventionnel. L'idée de rendre le sol fertile grâce aux engrais verts plutôt qu'en allant chercher des intrants permet de conserver notre autonomie. C'est cet aspect technique, défendu par Bio Cohérence, qui m'a motivé. »

Quant à Sylvie, c'est aussi un aspect éthique qui l'a attirée. « Je ne veux pas tromper les consommateurs de mes produits. Pour moi bio c'est au minima restrictif sans produits de synthèse, c'est même souvent la définition donnée à notre agriculture. Mettre des antibiotiques dans l'élevage (ndle : autorisé dans le nouveau CC bio européen), c'est casser l'équilibre biologique du système de production : il n'a plus de sens... En bio il faut être cohérent : Vive biocohérence ! » Préserver cette relation de confiance avec les consommateurs est aussi la garantie de conserver sa clientèle : c'est un investissement pour l'avenir.

Concernant la commercialisation, les producteurs gersois Bio Cohérence peuvent se réjouir que des organisations locales importantes aient aussi rejoint la démarche. Ainsi en est-il de la CABS0 (coopérative de fruits et légumes bio dans le sud Ouest) et de la Biocoop Augusta. D'autres organisations de la région ont déjà suivi ou ne devraient pas tarder à le faire.

## Aide à l'investissement : PVE & aide régionale 2011

Petit rappel de la règle en matière d'aides aux investissements en AB (matériel neuf uniquement), il y a deux possibilités :

→ **soit l'investissement est éligible au PVE** (herse étrille, bineuse, écroûteuse, matériel pour l'implantation de couverts végétaux...)

> Dans ce cas, une aide de 40% est possible. Mini. 4 000€, maxi. 30 000€ (x3 maxi pour les GAEC), on ne peut en bénéficier qu'une seule fois. **Vous devez attendre l'accord de la DDT pour commencer l'investissement**. S'il y a plusieurs investissements, ils doivent être réalisés dans les 2 ans. Une seule subvention est attribuée pour une même exploitation sur la période 2007-2013 (liste des matériels éligibles et formulaire 121B/216 disponibles au GABB32).

→ **soit l'investissement n'est pas éligible au PVE**

> Il faut alors vérifier s'il est éligible à l'aide du Conseil Régional, qui ouvre droit à 35% d'aide (+5% pour les JA). Mini : 5000€, maxi : 61000€. Une fois le formulaire envoyé, **vous devez attendre l'accusé de réception du Conseil Régional pour commencer l'investissement**. La liste du matériel éligible et le formulaire sont disponibles au GABB 32.

**PVE 2011**: les prochaines dates limites de dépôt de dossiers en DDT pour le Plan Végétal Environnement sont le 13 mai et le 26 août 2011.

## Bientôt dans la région...

**Formation « Faire ses graines »**

Lundi 21 février 2011 à Auch

avec Jérôme Goust, auteur du livre « le plaisir de faire ses graines »

**Formation « Transformation et conservation des fruits et légumes »**

Mardi 22 et mercredi 23 Mars 2011, lieu à préciser

Avec un formateur du CFPPA de Florac

Infos : ADEAR 32 - 05.62.05.30.86 ou adear32.free.fr

## À regarder ou à lire ...

« **Le livre noir de l'agriculture** », d'Isabelle Saporta sort le 16 février chez Fayard

« **Notre poison quotidien** », de Marie-Monique ROBIN (« Le monde selon Monsanto ») - 15 mars à 20h40 sur ARTE, sortie du livre & du DVD le même jour.

### OFFRE EMPLOI

Recherche un ou plusieurs maraîchers, céréaliers ou autres cultivateurs en biodynamie pour travailler 22 ha de terres agricoles, en conversion, (dont la moitié bénéficiera du label AB en mai 2011).

Beaumont-de-Lomagne (82)

Orchiad Orio

09 77 53 35 30.

### OFFRE EMPLOI

Recherche maraîcher encadrant dans le cadre de la création d'un éco-lieu à Rion des Landes (40) CDI. Fiche de poste détaillée disponible au GABB32.

Mickaël CASTRO

coordinateur projet JEANOT

06 75 73 6156

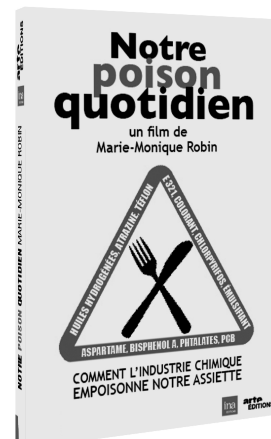
### RECHERCHE STAGE

Etudiante en première année d'ingénieur agronome à Montpellier recherche un stage en exploitation agricole bio ou biodynamique (petite structure plutôt de type polyculture élevage)

Laure Ruynat

laure.ruynat@hotmail.fr

06 37 78 88 49



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GABB 32

### Vendredi 4 mars à 16h - salle du Mouzon à AUCH

L'assemblée générale du GABB 32 se tiendra **le 4 mars à partir de 16h**. Au programme :

- ✓ Présentation de la nouvelle équipe,
- ✓ Bilan moral et financier,
- ✓ Présentation des valeurs et missions de la FRAB Midi-Pyrénées,
- ✓ Intervention sur le contexte économique en bio avec Jacques CAPLAT (Agir pour l'Environnement),
- ✓ **Groupes de travail sur les attentes des agriculteurs** par rapport au GABB 32,
- ✓ Repas convivial autour de produits bio et locaux (15€ environ, réservation auprès du GABB)

Cette année, les perspectives financières sont inquiétantes : certaines actions ne seront pas financées, mettant en difficultés plusieurs GABs. Nous comptons donc sur votre soutien, et espérons que vous serez nombreux, afin que nous puissions réfléchir ensemble à l'avenir de la Bio dans le Gers.

**Attention : pour avoir droit de vote à notre assemblée générale, n'oubliez pas que vous devez être à jour de cotisation 2010.** Vous pouvez vous renseigner au GABB pour savoir si vous êtes adhérent.

## Vie du GABB

Pour cette nouvelle année, le GABB a redémarré sur les chapeaux de roues.

- x Plusieurs interventions dans des lycées ont eu lieu en début d'année, afin de sensibiliser les jeunes à la consommation durable : santé, préservation de l'environnement, solidarité...
- x Une formation avec Eric PETIOT, « les plantes pour soigner les plantes », est prévue au mois de Mars : elle remporte un tel succès qu'elle est déjà complète !
- x Yoan MICHAUD, technicien au GABB depuis trois ans, a laissé sa place à Marlène AUCANTE et Florent RAYROLLES. Nous lui souhaitons une bonne continuation. La nouvelle équipe du GABB est donc en place.

## Quelles formations vous intéressent pour 2011 ?

Afin de répondre au mieux à vos besoins de formations pour 2011, nous vous proposons de nous envoyer vos suggestions par mail à l'adresse suivante : [contact@gabb32.org](mailto:contact@gabb32.org) (ou directement aux techniciens : mails en bas de page)

La liste des formations sera mise à jour sur notre site Internet : [www.gabb32.org](http://www.gabb32.org)

### > Les rendez-vous du GABB

**Les plantes pour soigner les plantes**, **complet**, inscription sur liste d'attente  
Mardi 1er et mercredi 2 mars avec Eric Petiot

**Implantation d'engrais verts en maraîchage**  
Mercredi 20 avril à 16h chez Stéphanie Quémin (Seissan)

**Blé et orge, semis direct dans couverts vivants de sainfoin et lotier**  
Mardi 5 avril, chez Jack De Lozzo (Noilhan)

**Culture du pois protéagineux en bio**  
Chez Alain Daguzan (Crastes) : 8 avril (date à reconfrmer)

**Association pois-triticale pour l'alimentation des bovins viandes**  
Mardi 12 avril, 14h30 chez Christophe Capdecome (St-Christaud)

Inscrivez-vous pour être informé de tout changement de programme.

Infos/inscript° : [marlene.aucante@gabb32.org](mailto:marlene.aucante@gabb32.org) et [florent.rayrolles@gabb32.org](mailto:florent.rayrolles@gabb32.org)  
Tél. 05.62.61.77.55

## Qui sommes-nous ?

Le GABB 32 est une association regroupant les agriculteurs biologiques et biodynamiques du Gers, ainsi que des consommateurs, transformateurs et distributeurs depuis 2008.

Il œuvre pour le développement et la promotion d'une agriculture biologique conforme aux besoins actuels de la société :

- Relocaliser la production, pour lutter contre la modification du climat
- Reconquérir la valeur ajoutée par la transformation/distribution individuelle et collective,
- Développer l'emploi grâce à des exploitations bio à taille humaine

### SERVICES :

- \* Soutenir vos projets
- \* Accompagner les reconversions
- \* Formations
- \* Informer, préparer l'avenir
- \* Représenter les agriculteurs bio et défendre leurs intérêts

GABB 32 - Maison de l'agriculture BP 161

32003 Auch Cedex

05 62 61 77 55 - [contact@gabb32.org](mailto:contact@gabb32.org)

Bulletin « Objectif Bio » N°32 – Février 2011

Directrice de publication : Sylvie Colas

Rédacteurs : S. Bonnot – P. Kindts – D. Khan – F. Rayrolles – M. Aucante